



Demande urgente: visa tourisme ou autre

Par **speedday**, le **06/06/2009** à **21:22**

Bonjour, je suis actuellement camerounaise et je suis marié depuis plusieurs années avec un expatrié français (nous avons ensemble une petite fille de 1.5 ans). Suite à la perte d'emploi de mon mari nous souhaitons rentrer en France. Nous avons tout fait les démarches auprès du consulat: transcription, acte mariage ... aujourd'hui nous avons le livret de famille et notre fille a un passeport français donc elle a la nationalité française. Maintenant le problème se pose sur le visa pour moi, nous sommes vraiment pressés de partir et ce que en faisant un visa tourisme je pourrais régulariser ma situation en France pour avoir la carte de séjour ou je suis obligé de faire le visa long séjour pour conjoint de français établi (et attendre entre 3 semaines à 2 mois alors que le visa tourisme je peux l'avoir en 1 semaine???)
merci de votre réponse salutations